



Tableau 7

Nombre de personnes ayant un certificat pour le CIPH selon la durée et la limitation en 2021

Ce tableau présente le nombre de personnes qui ont un certificat de CIPH accepté selon la limitation et la durée réputée de leur admissibilité, définie comme étant une période indéterminée ou temporaire. Les personnes ayant un certificat pour le CIPH sur lequel figure plus d'une limitation sont comptées une fois pour chaque limitation, tandis que la colonne « Total des certificats uniques » présente le nombre total de personnes uniques admissibles pour la durée en question.

Limitation	Durée réputée		
	Indéterminée	Temporaire	Total
Voir	51 840	870	52 700
Marcher	466 920	119 920	586 840
Parler	84 120	68 570	152 700
Fonctions mentales	330 990	231 270	562 250
Entendre	66 160	5 270	71 430
Se nourrir	95 300	25 630	120 940
S'habiller	204 010	56 110	260 120
Évacuer	107 990	35 950	143 940
Soins thérapeutiques essentiels	60 710	38 260	98 970
Cumulatif	56 620	62 810	119 430
Total des certificats uniques	943 630	474 620	1 418 250

Notes :

1. Tous les comptes sont arrondis au multiple de dix le plus proche. La somme peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
2. Les données datent du 7 novembre 2022 et peuvent faire l'objet de révisions.
3. Les comptes représentent les personnes ayant un certificat pour le CIPH accepté qui était en vigueur le 31 décembre 2021.
4. Les personnes ayant des limitations multiples liées à leur certificat seront comptées une fois pour chaque limitation, tandis que la colonne « Total des certificats uniques » présente un compte unique des personnes admissibles pour le CIPH pour la province ou le territoire en question. Par conséquent, cette colonne ne représente pas la somme des colonnes précédentes.